

DEPARTEMENT
DE L'ALLIER

ARRONDISSEMENT
DE VICHY



VICHYCOMMUNAUTÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 24 septembre 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 65

Votants : 71 (dont 6 procurations)

N°3

OBJET :

**CREATION D'UNE
COMMISSION
INTERCOMMUNALE
DES IMPOTS DIRECTS
ET
DESIGNATION DES
MEMBRES**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : - 1 OCT. 2020

Publiée ou notifiée

le : - 1 OCT. 2020

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOUX BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Jacques TERRACOL, Françoise DUBESSAY, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Ludivine DUFRAISE, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Philippe COLAS, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Bertrand BAYLAUCQ, Annie DAUPHIN, Jean-Louis LONG, Marie CHATELAIS, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER, Pascal DEVOS, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN (à partir de la délibération n°13), Sandrine MORIER-MIZOULE, Jean-Michel MEUNIER, Alexis MAYET (à partir de la délibération n°7), Jacques BLETTERY, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Pierre BONNET, Yves-Jean BIGNON, Evelyne VOITELLIER, Jean ALMAZAN, Anne-Sophie RAVACHE, Valérie LASSALLE, Pauline TIROT, Henri SARRE, Alexis BOUTRY, Linda PELISSIER, Christiane LEPRAT, Bernard KAJDAN, Sylvie DUBREUIL, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. François HUGUET à Annie DAUPHIN, Jean-Marc BOUREL à Jean-Claude BRAT, Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT, Patrick BLETHON à Jean ALMAZAN, Corinne IBARRA à Sylvie DUBREUIL, Claude MALHURET à Frédéric AGUILERA.

Absents excusés :

M. François SZYPULA, Jean-François CHAUFFRIAS, Alexandre GIRAUD, Christophe DUMONT.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

Monsieur le Président,

.../...

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code Général des Impôts,

Vu la loi n° 2012-1510 du 29 décembre 2012 de finances rectificative pour 2012

Vu la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020,

Considérant que la loi de Finances rectificative pour 2012 a prévu, dans son article 42 la création obligatoire d'une commission intercommunale des impôts directs (CIID) dans les EPCI à fiscalité professionnelle unique comme la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté,

Considérant que la loi de finances de 2019 pour 2020 a modifié les conditions que doivent satisfaire les commissaires,

Vu l'article 1650 A du CGI qui définit la composition et le cadre d'intervention de la CIID. Dans chaque établissement public de coopération intercommunale soumis de plein droit ou sur option au régime fiscal prévu à l'article 1609 nonies C, il est institué une commission intercommunale des impôts directs composée de onze membres :

- le Président de l'établissement public de coopération intercommunale ou un Vice-président délégué,
- dix commissaires titulaires inscrits aux rôles des impositions directes locales de l'établissement public de coopération intercommunale ou des communes membres.

L'organe délibérant de la communauté doit, sur proposition des communes membres, dresser une liste composée des noms :

- de 20 personnes susceptibles de devenir commissaires titulaires
- de 20 personnes susceptibles de devenir commissaires suppléants

Les commissaires doivent remplir les mêmes conditions que celles édictées au troisième alinéa du 1 de l'article 1650 pour être membres de la commission communale des impôts directs à l'exception de la quatrième condition (conditions d'âge, de jouissance des droits civiques...). Mais ils doivent être inscrits aux rôles des impositions directes locales de l'établissement public de coopération intercommunale ou des communes membres.

La commission intercommunale, en lieu et place des commissions communales :

- participe à l'évaluation des locaux commerciaux et biens divers assimilés
- et donne un avis sur les évaluations foncières de ces mêmes biens proposées par l'administration fiscale.

La liste des 20 propositions de commissaires titulaires et des 20 propositions de commissaires suppléants est à transmettre au Directeur départemental des finances publiques, qui désigne 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants.

La durée du mandat des commissaires est la même que celle de l'organe délibérant de la communauté.

Eu égard à la nature des biens évalués (locaux commerciaux, établissements industriels.), il a été décidé de désigner les membres titulaires et suppléants en fonction des bases de CFE. Les 9 communes ayant le plus de bases de CFE désignent chacune 2 titulaires et 2 suppléants afin d'être assurées d'avoir un membre au sein de la commission.

Il s'agit – dans l'ordre décroissant des bases de CFE – des Communes de Vichy, Cusset, Creuzier le Vieux, Saint-Yorre, Bellerive sur Allier, Charneil, Creuzier le neuf, Abrest et Saint Germain des fossés,

Les Conseils municipaux des 9 communes concernées ont délibéré et ont transmis à Vichy Communauté les noms figurant dans la liste annexée à la présente délibération.

Propose au Conseil Communautaire :

- De créer la Commission intercommunale des impôts directs de Vichy Communauté,
- De prendre acte des propositions établies par les 9 Conseils municipaux (cf. liste ci-jointe),
- D'autoriser M. le Président à transmettre au Directeur départemental des finances publiques la liste des commissaires, en nombre double, sur la base des propositions effectuées par les communes,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

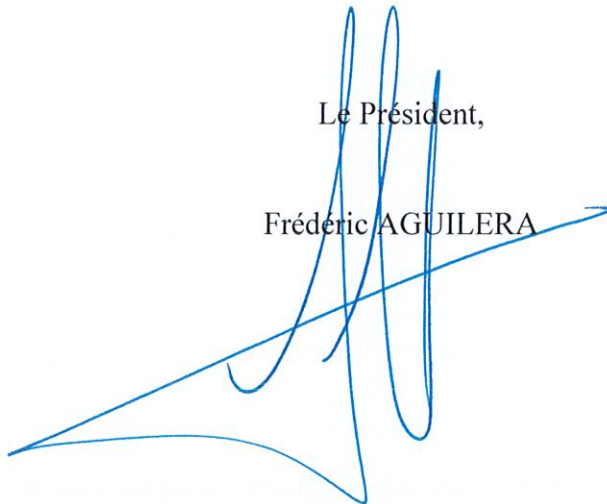
- Approuve ces propositions,
- Autorise le Président à transmettre au Directeur départemental des finances publiques la liste des commissaires, en nombre double, sur la base des propositions effectuées par les communes,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 24 septembre 2020.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



LISTE DES MEMBRES PROPOSES PAR LES COMMUNES POUR LE CIID

COMMUNES	PROPOSITION
VICHY	Roger BARRIONUEVO
	Charlotte BENOIT
	Henri SARRE
	Anne BARNOUD
CUSSET	Patrick DERNE
	Marie-France POL
	marie-Claire CARTERON
	Jean-Pierre DELAVAL
CREUZIER LE VIEUX	Daniel CORRE
	Denise GAILLE
	Lionel LEDET
	Jean-Marie GODEFROY
SAINT-YORRE	Eddy NOCART
	Patrice CORRE
	Azdine DIFALLAH
	Fabien D'INCA
CHARMEIL	Jean PIERRE
	Serge BARDET
	Solange DURAND
	Martine BARD
BELLERIVE SUR ALLIER	Claude CHAUVET
	Bernard FAVIER
	Bernard PLANCHE
	ChristianVLC
SAINT GERMAIN DES FOSSES	Béatrice CHALET
	Régis SOUFFERANT
	Angéline VALAT
	Monique BADIOU
ABREST	Michel SABOT
	Martine GARNAUD-LIPOWIEZ
	Monique GIRAUD
	Marie-Françoise PALANDRI
CREUZIER LE NEUF	Thierry LAPLACE
	Samantha TISSERAND
	Leopold NUNEZ
	Carole PERISSE
VICHY COMMUNAUTE	Joseph GAILLARD
	Michel GUYOT
	Michel AURAMBOUT
	Jean-PierreBLANC

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 3 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24/09/2020

Objet de l'acte : CREATION D'UNE COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS
DIRECTS ET DESIGNATION DES MEMBRES

.....

Date de décision: 24/09/2020

Date de réception de l'accusé 01/10/2020

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 24SEP2020_3

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20200924-24SEP2020_3-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .3

Institutions et vie politique

Designation de représentants

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 3.pdf (99_DE-003-200071363-20200924-24SEP2020_3-DE-1-1_1.pdf)